

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 02691

Numéro SIREN : 840 791 198

Nom ou dénomination : 45 RUE DE LIÈGE

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/021830

copie conforme
à l'original.



19 RUE GREGOIRE DE TOURS

12 RUE MIREPOIX

31000 TOULOUSE

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

édité le 06/06/2023

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 06/06/2023

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	5 120 000,00		5 120 000,00	39,24	604 000,00	25,36
Constructions	7 680 000,00	23 608,87	7 656 391,13	58,68	837 811,99	35,18
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours	24 294,67		24 294,67	0,19		
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	12 824 294,67	23 608,87	12 800 685,80	98,11	1 441 811,99	60,54
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises					847 520,85	35,59
Avances & acomptes versés sur commandes					14 071,68	0,59
Clients et comptes rattachés	12 758,22		12 758,22	0,10		
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	1 050,24		1 050,24	0,01		
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	131 586,60		131 586,60	1,01	33 873,54	1,42
. Autres	1 706,34		1 706,34	0,01		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	100 048,16		100 048,16	0,77	44 156,62	1,85
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	247 149,56		247 149,56	1,89	939 622,69	39,46
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	13 071 444,23	23 608,87	13 047 835,36	100,00	2 381 434,68	100,00

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)
Capitaux propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000,00)		1 000,00	1 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		0,01	0,04
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		-300 951,09	-360 398,47
		-2,30	-15,12
Résultat de l'exercice		-850 910,46	59 447,38
		-6,51	2,50
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL(I)		-1 150 861,55	-299 951,09
		-8,81	-12,59
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL(II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts		11 100 000,00	1 346 208,91
. Découverts, concours bancaires		85,07	56,53
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers		85 961,49	28 809,28
. Associés		2 955 134,65	1 261 798,45
		0,66	1,21
		22,65	52,98
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		11 363,04	13 415,09
Dettes fiscales et sociales		0,09	0,56
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		4 856,11	
. Etat, obligations cautionnées		0,04	
. Autres impôts, taxes et assimilés		813,00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		3 728,78	
Autres dettes		36 839,84	31 154,04
		0,28	1,31
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL(IV)		14 198 696,91	2 681 385,77
		108,82	112,60
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif	(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)		13 047 835,36	2 381 434,68
		100,00	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 06/06/2023

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	143 547,08		143 547,08	100,00	122 652,67	100,00	20 895	17,04		
Chiffres d'Affaires Nets	143 547,08		143 547,08	100,00	122 652,67	100,00	20 895	17,04		
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			3 107,32	2,16	3 566,28	2,91	-459	-12,86		
Autres produits			0,01	0,00	67,46	0,05	-67	-100,00		
Total des produits d'exploitation (I)			146 654,41	102,16	126 286,41	102,96	20 368	16,13		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					35 165,69	28,67	-35 165	-100,00		
Variation de stock (marchandises)			847 520,85	590,41	-35 165,60	-28,66	882 685	N/S		
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			1 472 059,13	N/S	12 884,50	10,50	1 459 175	N/S		
Impôts, taxes et versements assimilés			44 308,41	30,87	6 717,95	5,48	37 591	559,64		
Salaires et traitements										
Charges sociales										
Dotations aux amortissements sur immobilisations			42 106,14	29,33	21 006,36	17,13	21 100	100,45		
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges					0,11	0,00				
Total des charges d'exploitation (II)			2 405 994,53	N/S	40 609,01	33,11	2 365 385	N/S		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-2 259 340,12	N/S	85 677,40	69,85	-2 345 017			
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)										
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			68 255,62	47,55	26 230,02	21,39	42 025	160,22		
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			68 255,62	47,55	26 230,02	21,39	42 025	160,22		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-68 255,62	-47,54	-26 230,02	-21,38	-42 025	-160,21		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-2 327 595,74	N/S	59 447,38	48,47	-2 387 042			

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 06/06/2023

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 900 000,00	N/S			2 900 000	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	2 900 000,00	N/S			2 900 000	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 423 314,72	991,53			1 423 314	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 423 314,72	991,53			1 423 314	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 476 685,28	N/S			1 476 685	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	3 046 654,41	N/S	126 286,41	102,96	2 920 368	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 897 564,87	N/S	66 839,03	54,49	3 830 725	N/S
RÉSULTAT NET	-850 910,46	-592,76	59 447,38	48,47	-910 357	N/S
	<i>Perte</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 06/06/2023

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif Immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains	5 120 000,00		5 120 000,00	39,24
2110000000 TERRAIN	5 120 000,00		5 120 000,00	39,24
Constructions	7 680 000,00	23 608,87	7 656 391,13	58,68
2131010000 STRUCTURE	2 304 000,00		2 304 000,00	17,66
2131020000 FACADE ETANCHEITE	1 536 000,00		1 536 000,00	11,77
2131030000 INSTAL GENERALE	2 304 000,00		2 304 000,00	17,66
2131040000 AGENCEMENT	1 536 000,00		1 536 000,00	11,77
28131010000 AMORT STRUCTURE		5 632,00	-5 632,00	-0,03
28131020000 AMORT FACADE ETANCHEITE		3 754,67	-3 754,67	-0,02
28131030000 AMORT INSTAL GENERALE		8 533,32	-8 533,32	-0,06
28131040000 AMORT AGENCEMENT		5 688,88	-5 688,88	-0,03
Installations techniques, matériel & outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours	24 294,67		24 294,67	0,19
23100000000 TRAV EN COURS COMM	24 294,67		24 294,67	0,19
Avances & acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	12 824 294,67	23 608,87	12 800 685,80	98,11
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
37100000000 STOCK MARCHAND DE BIENS				
Avances & acomptes versés sur commandes				
40910000000 FRNS AVCES ET ACPTE VERSES				
Clients et comptes rattachés	12 758,22		12 758,22	0,10
41100000000 COLLECTIF CLIENTS	4 279,99		4 279,99	0,03
41800000000 CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	8 478,23		8 478,23	0,06
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	1 050,24		1 050,24	0,01
40100000000 COLLECTIF FOURNISSEURS	1 050,24		1 050,24	0,01
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	131 586,60		131 586,60	1,01
44560020000 TVA DEDUCT. MARCHANDS DE BIENS				
44567000000 CREDIT DE TVA A REPORTER				

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 06/06/2023

ACTIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2022		31/12/2021	
	(12 mois)		(12 mois)	

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
44572000000 TVA COLLECTEE 20%	4 872,71		4 872,71	0,04	6 283,89	0,26
44586000000 TVA/FACT. NON PARVENUES	726,94		726,94	0,01	649,82	0,03
44587000000 TVA S/FACT. A ETABLIR					32,18	0,00
44588000000 TVA A REGULARISER	125 986,95		125 986,95	0,97	80,51	0,00
. Autres	1 706,34		1 706,34	0,01		
40980000000 FRNS - AVOIR A RECEVOIR	37,32		37,32	0,00		
46700040000 B & C NOTAIRES	1 669,02		1 669,02	0,01		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	100 048,16		100 048,16	0,77	44 156,62	1,85
51200000000 BANQUE POPULAIRE	100 048,16		100 048,16	0,77	44 156,62	1,85
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	247 149,56		247 149,56	1,89	939 622,69	39,46
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	13 071 444,23	23 608,87	13 047 835,36	100,00	2 381 434,68	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000,00)	1 000,00	0,01	1 000,00	0,04
10130000000 CAPITAL APPELE VERSE	1 000,00	0,01	1 000,00	0,04
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-300 951,09	-2,30	-360 398,47	-15,12
11900000000 REPORT A NOUVEAU (solde debiteur)	-300 951,09	-2,30	-360 398,47	-15,12
Résultat de l'exercice	-850 910,46	-6,51	59 447,38	2,50
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	-1 150 861,55	-8,81	-299 951,09	-12,59
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	11 100 000,00	85,07	1 346 208,91	56,53
16410000000 EMP 19 GREGOITRE TOURS ACQUISITION			1 346 208,91	56,53
16420000000 EMP 45 LIEGE ACQ 8880k? 23/37 AMORT	8 880 000,00	68,06		
16430000000 EMP 45 LIEGE ACQ 2220k? 23/37 INFIN	2 220 000,00	17,01		
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	85 961,49	0,66	28 809,28	1,21
16500001000 DEPOT DE GARANTIE	44 347,28	0,34		
16500330000 CAUTION LOT 33			1 900,00	0,08
16513200000 CAUTION LOT 32			22 519,46	0,95
16880000000 INTERETS COURUS	41 614,21	0,32	4 389,82	0,18
. Associés	2 955 134,65	22,65	1 261 798,45	52,98
45530000000 CC CASO PATRIMOINE			1 261 798,45	52,98
45551000000 CC CASO PATRIMOINE	2 955 134,65	22,65		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 363,04	0,09	13 415,09	0,56
40100000000 COLLECTIF FOURNISSEURS	10 499,70	0,08		
40810000000 FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	863,34	0,01	13 415,09	0,56
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 856,11	0,04		

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 06/06/2023

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
44551000000 TVA A DECAISSER	4 242,00	0,03		
44587000000 TVA S/FACT. A ETABLIR	614,11	0,00		
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	813,00	0,01		
44700000000 ETAT IMPOT TAXE VERST ASSIMILES	813,00	0,01		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 728,78	0,03		
40840000000 FOURNISSEURS FNP FACTURATION CASO	3 728,78	0,03		
Autres dettes	36 839,84	0,28	31 154,04	1,31
41100000000 COLLECTIF CLIENTS	36 839,84	0,28	30 960,95	1,30
41980000000 CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR			193,09	0,01
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	14 198 696,91	108,82	2 681 385,77	112,60
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	13 047 835,36	100,00	2 381 434,68	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 06/06/2023

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	143 547,08		143 547,08	100,00	122 652,67	100,00	20 895	17,04	
70830000000 LOYER	25 159,45		25 159,45	17,53			25 159	N/S	
70830330000 LOYER LOT 33	18 504,39		18 504,39	12,89	21 149,84	17,24	-2 645	-12,50	
70831000000 LOYER SOUMIS	561,31		561,31	0,39			561	N/S	
70831320000 LOYER LOT 32 SOUMIS TVA	81 798,64		81 798,64	56,98	90 071,57	73,44	-8 273	-9,17	
70850000000 CHARGES	4 158,49		4 158,49	2,90			4 158	N/S	
70850330000 CHARGES LOT 33	371,17		371,17	0,26	1 113,16	0,91	-742	-66,66	
70851320000 CHARGES LOT 32	4 676,75		4 676,75	3,26	4 549,77	3,71	127	2,79	
70880000000 TOM/TF NON SOUMIS	184,61		184,61	0,13			184	N/S	
70880330000 TOM TF LOT 33	156,35		156,35	0,11	177,80	0,14	-21	-11,85	
70881000000 TOM/TF SOUMIS	2 321,94		2 321,94	1,62			2 321	N/S	
70881320000 TAXE FONCIERE LOT 32	5 653,98		5 653,98	3,94	5 590,53	4,56	63	1,13	
Chiffres d'Affaires Nets	143 547,08		143 547,08	100,00	122 652,67	100,00	20 895	17,04	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			3 107,32	2,16	3 566,28	2,91	-459	-12,86	
79100000000 TRANSFERT DE CHARGES					807,19	0,66	-807	-100,00	
79110000000 CH REFACT LOC SOUMIS			3 107,32	2,16	2 759,09	2,25	348	12,61	
Autres produits			0,01	0,00	67,46	0,05	-67	-100,00	
75800000000 PRODUITS DE GESTION COURANTE			0,01	0,00	67,46	0,05	-67	-100,00	
Total des produits d'exploitation (I)			146 654,41	102,16	126 286,41	102,96	20 368	16,13	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					35 165,69	28,67	-35 165	-100,00	
60710000000 ACHATS MARCHAND BIENS					35 165,69	28,67	-35 165	-100,00	
Variation de stock (marchandises)			847 520,85	590,41	-35 165,60	-28,66	882 685	N/S	
60371000000 VAR STOCK Marchand Biens			847 520,85	590,41	-35 165,60	-28,66	882 685	N/S	
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			1 472 059,13	N/S	12 884,50	10,50	1 459 175	N/S	
60410000000 CHARGES LOCATIVES			649,77	0,45			649	N/S	
60420000000 CH REFACTURABLES AUX LOCATAIRES			3 107,32	2,16	2 759,09	2,25	348	12,61	
61400000000 CHARGES LOCATIVES			-235,96	-0,15	1 929,40	1,57	-2 164	-112,17	
61410000000 CHARGES COPROPRIETAIRE			9 024,28	6,29	7 628,62	6,22	1 396	18,30	
61520000000 ENTRETIEN LOCAUX HABITATIONS			20,31	0,01	-453,47	-0,36	473	104,42	
61530000000 ENTRETIEN PARTIES COMMUNES			661,62	0,46			661	N/S	
61600000000 ASSURANCE			500,42	0,35	326,02	0,27	174	53,37	
62260000000 HONORAIRES COMPTABLES			515,00	0,36	490,00	0,40	25	5,10	
62263000000 HONOR. NOTAIRE			940 978,99	655,52			940 978	N/S	
62270000000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX			40,38	0,03	44,84	0,04	-4	-9,08	
62280000000 HONORAIRES DIVERS			500 510,00	348,67			500 510	N/S	
62700000000 FRAIS FINANCIERS			16 287,00	11,35	160,00	0,13	16 127	N/S	
Impôts, taxes et versements assimilés			44 308,41	30,87	6 717,95	5,48	37 591	559,64	
63510000000 TVA NON DEDUCTIBLE			33 366,17	23,24	17,95	0,01	33 349	N/S	
63511000000 Contribution Fonci?re Entreprises			720,00	0,50	444,00	0,36	276	62,16	
63520000000 TAXE FONCIERE			9 409,24	6,55	6 256,00	5,10	3 153	50,40	
63530000000 CONTRIBUTION SUR REVENUS LOCATIFS			813,00	0,57			813	N/S	
Salaires et traitements									
Charges sociales									
Dotations aux amortissements sur immobilisations			42 106,14	29,33	21 006,36	17,13	21 100	100,45	
68110000000 DOT AMORT/IMMO			42 106,14	29,33	21 006,36	17,13	21 100	100,45	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 06/06/2023

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			0,11	0,00		
65800000000 CHARGES DE GESTION COURANTE			0,11	0,00		
Total des charges d'exploitation (II)	2 405 994,53	N/S	40 609,01	33,11	2 365 385	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-2 259 340,12	N/S	85 677,40	69,85	-2 345 017	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées	68 255,62	47,55	26 230,02	21,39	42 025	160,22
66110000000 INTERET EMPRUNT	59 919,42	41,74	24 308,65	19,82	35 611	146,50
66150000000 INT CC ASSOCIES	8 336,20	5,81	1 921,37	1,57	6 415	333,94
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)	68 255,62	47,55	26 230,02	21,39	42 025	160,22
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-68 255,62	-47,54	-26 230,02	-21,38	-42 025	-160,21
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	-2 327 595,74	N/S	59 447,38	48,47	-2 387 042	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 900 000,00	N/S			2 900 000	N/S
77500000000 PDTS DE CESSION D ELEMENTS D ACTIFS	2 900 000,00	N/S			2 900 000	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	2 900 000,00	N/S			2 900 000	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 423 314,72	991,53			1 423 314	N/S
67500000000 VALEUR COMPT. ELEMENTS ACTIFS CEDES	1 423 314,72	991,53			1 423 314	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 423 314,72	991,53			1 423 314	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 476 685,28	N/S			1 476 685	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	3 046 654,41	N/S	126 286,41	102,96	2 920 368	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 897 564,87	N/S	66 839,03	54,49	3 830 725	N/S
RÉSULTAT NET	-850 910,46	-592,76	59 447,38	48,47	-910 357	N/S
	Perte		Bénéfice			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

copie certifiée
conforme à l'original

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise :		19 RUE GREGOIRE DE TOURS										1 2																											
Adresse de l'entreprise		12 RUE MIREPOIX 31000 TOULOUSE										Durée de l'exercice précédent *		1 2																									
Numéro SIRET *		8 4 0 7 9 1 1 9 8 0 0 0 1 2										Néant ☐ *																											
												Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 2 2																									
												Brut		Amortissements, provisions		Net																							
												1		2		3																							
Capital souscrit non appelé		(I) AA																																					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB											AC																									
		Frais de développement *	CX											CQ																									
		Concessions, brevets et droits similaires	AF											AG																									
		Fonds commercial (1)	AH											AI																									
		Autres immobilisations incorporelles	AJ											AK																									
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL											AM																									
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	5 120 000										AO	5 120 000																								
		Constructions	AP	7 680 000										AQ	23 609 7 656 391																								
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR											AS																									
		Autres immobilisations corporelles	AT											AU																									
		Immobilisations en cours	AV	24 295										AW	24 295																								
		Avances et acomptes	AX											AY																									
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS											CT																									
		Autres participations	CU											CV																									
		Créances rattachées à des participations	BB											BC																									
		Autres titres immobilisés	BD											BE																									
Prêts		BF											BG																										
Autres immobilisations financières *		BH											BI																										
TOTAL (II)		BJ	12 824 295										BK	23 609 12 800 686																									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL											BM																									
		En cours de production de biens	BN											BO																									
		En cours de production de services	BP											BQ																									
		Produits intermédiaires et finis	BR											BS																									
		Marchandises	BT											BU																									
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV											BW																									
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	12 758										BY	12 758																								
		Autres créances (3)	BZ	134 343										CA	134 343																								
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB											CC																									
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD											CE																									
		Disponibilités	CF	100 048										CG	100 048																								
		Charges constatées d'avance (3)*	CH											CI																									
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	247 150										CK	247 150																									
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW																																					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																																					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN																																					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	13 071 444										1A	23 609 13 047 835																									
Renvois : (1) Dont droit au bail :												(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP												(3) Part à plus d'un an :		CR											
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :										Stocks :										Créances :																	

Désignation de l'entreprise		19 RUE GREGOIRE DE TOURS		Néant	☐ *
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....1 000....)			DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	(300 951)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(850 910)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (II)			DL	(1 150 862)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (III)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	11 100 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	3 041 096
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	11 363
	Dettes fiscales et sociales			DY	5 669
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	3 729
	Autres dettes			EA	36 840
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	14 198 697	
Ecart de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	13 047 835	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
			Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3 578 540
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		19 RUE GREGOIRE DE TOURS				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	143 547	FH		FI	143 547
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	143 547	FK		FL	143 547	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	3 107	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	146 654
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	847 521	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 472 059	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	44 308	
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	42 106	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD				
	Autres charges (12)			GE				
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 405 995	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(2 259 340)	
opérations et commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	68 256	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	68 256	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(68 256)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(2 327 596)	

(RENVVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		19 RUE GREGOIRE DE TOURS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	2 900 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	2 900 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 423 315	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 423 315	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	1 476 685	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 046 654	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 897 565	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	(850 910)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP	
			— Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	3 107
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
CESSION IMMOBILISATIONS			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
			1 423 315	2 900 000		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise 19 RUE GREGOIRE DE TOURS

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG	604 000	KH		KI	5 120 000	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	910 300	KK		KL	7 680 000	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX	
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	24 295	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	1 514 300	LO		LP	12 824 295	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V			
TOTAL IV					LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	1 514 300	ØH		ØJ	12 824 295		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions par virement de poste à poste 1		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale *, ou évaluation par mise en équivalence 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX	604 000	LY	5 120 000	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA	910 300	MB	7 680 000	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers					IU		MM		MN	
		Matériel de transport					IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS		MT	
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	24 295	
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IY		NG	1 514 300	NH	12 824 295	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
		Autres participations					IØ		ØX		ØY	
Autres titres immobilisés					11		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières					12		2E		2F			
TOTAL IV					13		NJ		NK			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					14		ØK	1 514 300	ØL	12 824 295	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2023

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 19 RUE GREGOIRE DE TOURS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise 19 RUE GREGOIRE DE TOURS

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PI		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	72 488	PN	42 106	PO	90 985	PQ	23 609
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	72 488	QV	42 106	QW	90 985	QX	23 609
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	72 488	ØP	42 106	ØQ	90 985	ØR	23 609

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5		N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU		RV
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9		Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC		SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2		S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5		U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1		W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8		X1
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM				NO
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

Z9

Primes de remboursement des obligations

SP

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 19 RUE GREGOIRE DE TOURS						Néant ☒ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF						
	UG		UH						
	UJ		UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 19 RUE GREGOIRE DE TOURS										Néant ☐ *			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX	12 758		12 758						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	131 587		131 587						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	2 757		2 757						
	Charges constatées d'avance			VS									
	TOTAUX				VT	147 101	VU	147 101	VV				
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD										
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE										
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF										
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	11 100 000		479 843		2 064 231		8 555 926			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	85 961		85 961							
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	11 363		11 363							
Personnel et comptes rattachés			8C										
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D										
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	4 856		4 856							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	813		813							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	3 729		3 729							
Groupe et associés (2)			VI	2 955 135		2 955 135							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	36 840		36 840							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX				VY	14 198 697	VZ	3 578 540		2 064 231		8 555 926		
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	11 100 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 346 209	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

Désignation de l'entreprise		19 RUE GREGOIRE DE TOURS		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	X	Néant ☐	Exercice clos le : 31/12/2022		
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)									WA	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)									WD	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)									WF	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option									RA	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)									WI	
	Amendes et pénalités									WJ	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles									WE	
	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)									WG	
	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)									RB	
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)									XX	
Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *									XZ		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)										I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		– imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)							I8	
			– imposées au taux de 0 %							ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		– Plus-values nettes à court terme							WN	
			– Plus-values soumises au régime des fusions							WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		WQ		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
TOTAL I										WR	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *										WS	850 910
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		– imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV	
			– imposées au taux de 0 %							WH	
			– imposées au taux de 19 %							WP	
			– imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW	
			– imputées sur les déficits antérieurs							XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			XA		
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)										ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *									ZY	
	Majoration d'amortissement *									XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)		L5		
		Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies A)	ØV	Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 septies)		PA		
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quaterdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quaterdecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 41 quaterdecies)		XC			
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septies)		PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		XI			
						déficit (II moins I)				XJ	2 327 596
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *								ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN		XO	2 327 596

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP 2058 A 2023
Extension

19 RUE GREGOIRE DE TOURS

[illegible]

Désignation de l'entreprise		19 RUE GREGOIRE DE TOURS		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)		K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis A1. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis A1. 2 du CGI*			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A-2 :			▼ ligne W1		▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>19 RUE GREGOIRE DE TOURS</u>															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		– Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD			Dividendes		– Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions			ZE						
							Report à nouveau			ZF						
	TOTAL I			ØF			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)			ZG						
										TOTAL II		ZH				
RENSEIGNEMENTS DIVERS												Exercice N :				
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ					
	– Engagements de crédit-bail immobilier										YR					
	– Effets portés à l'escompte et non échus										YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance										YT	3 757				
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										XQ	8 788				
	– Personnel extérieur à l'entreprise										YU					
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	1 442 044				
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV					
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	17 469				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	1 472 059				
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	720				
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z	43 588				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	44 308				
TVA	– Montant de la TVA collectée										YY	20 838				
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	98 079				
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *										ØB					
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS					
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%				
	– Numéro de centre agréé * XP										– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG					
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA			Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL										
				Plus-values à 19 % JM		Imputations JC										
	Groupe : résultat d'ensemble JD			Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO										
				Plus-values à 19 % JP		Imputations JF										
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH			N° SIRET de la société mère du groupe JJ												

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : 19 RUE GREGOIRE DE TOURS

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1	IMMEUBLE	1 514 300	90 985		1 423 315
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1	2 900 000	1 476 685	1 476 685			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)			1 476 685			
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)						
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)						

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : 19 RUE GREGOIRE DE TOURS

Formulaire déposé au titre de l'IR

EU

x

Néant

 $\boxed{X}^*$

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

7

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

7

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 19 RUE GREGOIRE DE TOURS

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %

② Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ①.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ①.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
	À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①	②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	N - 10				

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N°2059-D-SD 2023

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 19 RUE GREGOIRE DE TOURS

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme			
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2				
TOTAL (lignes 1 et 2)	3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4			
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5			
TOTAL (lignes 4 et 5)	6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7				

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: 19 RUE GREGOIRE DE TOURS		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le: 01.01.2022 et clos le: 31.12.2022		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HY	
Période de référence		GZ	
Date de cessation		HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122022

N° SIRET

8 4 0 7 9 1 1 9 8 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

19 RUE GREGOIRE DE TOURS

ADRESSE (voie)

12 RUE MIREPOIX

CODE POSTAL

31000

VILLE

TOULOUSE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

1000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

0

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

S.A.R.L.

Dénomination

FONCIERE SOPHIE MONNE

N° SIREN (si société établie en France)

517908448

% de détention

49,90

Nb de parts ou actions

499

Adresse :

N°

12

Voie

RUE MIREPOIX

Code Postal

31000

Commune

TOULOUSE

Pays

FRANCE

Forme juridique

S.A.R.L.

Dénomination

FONCIERE CAROLINE MONNE

N° SIREN (si société établie en France)

517909677

% de détention

49,90

Nb de parts ou actions

499

Adresse :

N°

12

Voie

RUE MIREPOIX

Code Postal

31000

Commune

TOULOUSE

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance:

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance:

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122022

N° SIRET

8 4 0 7 9 1 1 9 8 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

19 RUE GREGOIRE DE TOURS

ADRESSE (voie)

12 RUE MIREPOIX

CODE POSTAL

31000

VILLE

TOULOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

IMPÔT SUR LE REVENU
Bénéfices industriels et commerciaux

(Cocher la ou les cases correspondantes)

Exercice ouvert le	01012022	Régime "simplifié d'imposition"	☐	ou "réel normal"	☒
et clos le	31122022	Option pour la comptabilité super-simplifiée	☐	TVA	☐
		Option pour le régime de la taxation au tonnage	☐		

A IDENTIFICATION

Dénomination de l'entreprise : 19 RUE GREGOIRE DE TOURS	Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du domicile de l'exploitant si elle est différente de l'adresse de la direction de l'entreprise :
Adresse de l'entreprise : 12 RUE MIREPOIX	
31000 TOULOUSE	
Mél :	
Téléphone :	
SIREN	8 4 0 7 9 1 1 9 8
Préciser l'ancienne adresse en cas de changement :	

B DIVERS

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

Location de terrains et d'autres biens immobiliers

Personne inscrite au répertoire des métiers (cocher la case) ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice, page 3)

	Col. 1	Col. 2
1 Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col.2 (report XN ou XO du 2058-A-SD ou 370 ou 372 du 2033-B-SD)		2 327 596
2. Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)		
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu..... a		
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants ① b		
revenus nets exonérés (a - b)..... c		
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu..... d		
Total c + d.....		2 327 596
3. Total		2 327 596
4. Bénéfice imposable (col. 1 - col. 2) ou Déficit déductible (col. 2 - col. 1) ②		2 327 596
4. bis Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%		
4. ter Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G du CGI)		
- Quote-part de subvention d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et des plus-values à court terme définies à l'article 39 duodecies du CGI e		
- Moins-values à court terme définies à l'article 39 duodecies du CGI f		

5. Plus-values taxées selon les règles prévues ③

par les particuliers à long terme différée de 2 ans (art. 39 quinquies I-1 du CGI) ③

à court terme et à long terme ④

exonérées à long terme imposables ⑤

dont plus-values à long terme exonérées (art. 151 septies A du CGI) ⑥

dont plus-values à court terme exonérées (art. 151 septies A et 238 quinquies du CGI) ⑥

6. Exonérations, Abattements et crédits d'impôt

Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐ ZRR art. 44 quinquies ☐ Zone franche d'activité art.44 quaterdecies ☐ Autres dispositifs ⑦ ☐

ZFU art. 44 octies et 44 octies A ☐ Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐ Jeunes entreprises innovantes (JEI) art. 44 sexies A ☐

Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐ Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif (art. 244 quater W) ☐ Zone de développement prioritaire art 44 septdecies ☐

Exonération ou abattement pratique ⑧ ☐ sur les plus-values à long terme imposables à 12,8 % ☐ sur le bénéfice professionnel ☐

7. BIC non professionnels (2031 Bis-SD) ● a - BÉNÉFICE b - DÉFICIT

- Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G)

PV à court terme, subventions d'équipement et indemnités d'assurance pour perte d'un élément d'actif (Art. 39 duodecies) Moins-values à court terme (art. 39 duodecies)

- Plus-values

PV nettes à long terme imposable à 12,8% ☐

- Exonération ou abattement pratiqué (art 44 sexies et suivants) sur le bénéfice non professionnel ☐

8. Régime des sociétés de personnes ●

Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.

Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés

9. Comptabilité informatisée

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE

D CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2031-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de souscrire leur déclaration de résultats et ses annexes dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts (CGI). Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

La notice n° 2033-NOT-SD est également accessible sur le site www.impots.gouv.fr.

OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)
Nom et coordonnées du CGA/OMGA		Nom et coordonnées du viseur conventionné
N° d'agrément du CGA/OMGA ou du viseur conventionné		Identité du déclarant:
		Lieu: TOULOUSE Date: 22052023
		Qualité et nom du déclarant: Gérant CAROLINE MONNE
		Signature:

Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :

IMPÔT SUR LE REVENU

N° 2031 Bis-SD
2023Formulaire obligatoire
(art 53 A ou 302 septies A bis du
du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2031-SD

E RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS (voir notice)

Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48-1 et 48-2 ann. III au CGI).

Répartition des résultats entre les associés personnes morales

Identification, adresse, qualité des associés personnes morales 1	Siren	Quote-part du bénéfice ou du déficit 2	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit 4
FONCIERE SOPHIE MONNE 12 RUE MIREPOIX 31000 TOULOUSE	517908448	(1 161 470)	
FONCIERE CAROLINE MONNE 12 RUE MIREPOIX 31000 TOULOUSE	517909677	(1 161 470)	
SARL CASO PATRIMOINE 12 RUE MIREPOIX 31000 TOULOUSE	441133634	(4 656)	

Répartition des résultats entre les associés personnes physiques

Identification, adresse, qualité des associés personnes physiques 1	Associé ayant la qualité de gérant	Numéro fiscal	Date et lieu de naissance (Commune, N° département et pays)	Quote-part du bénéfice ou du déficit professionnel	Quote-part du bénéfice ou du déficit non-professionnel	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit 4
			Date: Commune: Dépt: Pays:			

Sociétés en commandite simple ④ montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année 2022

F RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles ①, elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice : 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception.

① Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067-SD

Exercice 2022

Montant des : - Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises).
- Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.

G DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

H CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2020, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages.....	
	Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*) .	
	Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*).. (*) À remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.	

PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT

Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié, elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé. Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre au formulaire n° 2031-SD une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.

Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value ④

④ Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt.

I BIC NON PROFESSIONNELS**Détermination du résultat de l'exercice**

	Bénéfice	Déficit
Locations meublées non professionnelles soumises aux contributions sociales par les organismes de sécurité sociale		
Autres locations meublées non professionnels		
Location gérance		
Membres non professionnel de copropriété de cheval de course ou d'étalon		
Autres BIC non professionnels		
Résultat avant imputation des déficits antérieurs	à reporter case 7a	à reporter case 7b

2023	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit	2468
------	--	------

(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %

1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
Total							

2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément
Total		

(2023)

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

19 RUE GREGOIRE DE TOURS

[illegible]

CONTRIBUTION SUR LES REVENUS LOCATIFS

Article 234 terdecies du Code général des Impôts (CGI)
Personnes morales ou organismes non soumis à l'impôt sur les sociétés
relevant du régime des sociétés de personnes

MODÈLE OBLIGATOIRE
(art. 380 de l'annexe III au CGI)

jours et heures de réception :		SIE TOULOUSE NORD OUEST	
Adresse du service		RUE DE LA CITE ADMINISTRATIVE	
où cette déclaration doit être déposée		31098 TOULOUSE CEDEX	
Au plus tard à la date de dépôt de la déclaration de résultat		19 RUE GREGOIRE DE TOURS 12 RUE MIREPOIX	
Identification du destinataire		31000 TOULOUSE	
Adresse de l'établissement (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire)			

SIE	Numéro de dossier	Clé	Période d'imposition	Code service
3100303		010122	311222	651

8 4 0 7 9 1 1 9 8 0 0 0 1 2
 N° d'identification de l'établissement (SIRET)

MODALITÉS DE CALCUL ET DE PAIEMENT

La base imposable et le montant de l'impôt sont arrondis à l'euro le plus proche. Les bases et cotisations strictement inférieures à 0,50 sont négligées et celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour un. Les coordonnées bancaires du compte du service des impôts des entreprises sur lequel les virements doivent être faits figurent ci-dessous. À défaut, il convient de consulter le site www.impots.gouv.fr ou votre service des impôts. La référence doit être inscrite comme suit : 2582/AAAA/SIRET. Elle est à reporter en l'état, sur l'avis de virement transmis par votre banque. Les sociétés gestionnaires doivent effectuer un virement distinct pour chaque redevable.

COORDONNÉES, DATE, SIGNATURE	RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
Date : <u>22/05/2023</u> Signature : Téléphone : _____ Adresse électronique : _____	Somme : Date de réception : N° PEC : N° d'opération :

MODE DE PAIEMENT	Pénalités :												
(mettre une croix dans la case utile) ☐ en numéraire ☐ par chèque bancaire ☐ par virement	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Taux %</td><td></td></tr> <tr><td>Taux %</td><td></td></tr> <tr><td>Taux %</td><td></td></tr> <tr><td>Taux %</td><td></td></tr> <tr><td>Taux %</td><td></td></tr> <tr><td>Taux %</td><td></td></tr> </table>	Taux %		Taux %		Taux %		Taux %		Taux %		Taux %	
Taux %													
Taux %													
Taux %													
Taux %													
Taux %													
Taux %													

– Si vous payez par chèque : utilisez un chèque barré : l'établir impérativement à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC

– Si vous payez par virement, précisez-en le nombre

Les redevables dont le montant de la contribution sur les revenus locatifs excède 50 000 euros doivent payer par virement sur le compte du Trésor à la Banque de France.

Veuillez communiquer les éléments suivants à votre banque.

SIE :
RIB (IBAN) :
RÉFÉRENCE : 2582/2022/84079119800012

Voir cadre « Modalités de calcul et de paiement » ci-dessus

CADRE RÉSERVÉ À LA CORRESPONDANCE

CALCUL DE LA CONTRIBUTION SUR LES REVENUS LOCATIFS (CRL)

Recettes nettes imposables à la CRL perçues au cours de la période d'imposition (voir notice au verso) :	A 32 520
Taux :	B 2,50 %
Contribution due au titre de la période d'imposition (A x B = C) :	C 813
Acompte versé au cours de la période d'imposition :	D
Solde de contribution à payer (C – D = E) : si E est positif ou nul (si nul porter 0) :	E 813
Excédent de contribution constaté dont le remboursement est demandé (D – C = F) :	F

(Joignez un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne)

45 RUE DE LIEGE
(Anciennement 19 RUE GREGOIRE DE TOURS)
Société en nom collectif au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 Rue Mirepoix
31000 TOULOUSE
840 791 198 RCS TOULOUSE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 7 JUIN 2023
--

Le 7 Juin deux mille vingt-trois à neuf heure, les associés se sont réunis au siège social de la société à TOULOUSE (31000), 12 Rue Mirepoix, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- | | |
|---|-----------|
| - EURL FONCIERE CAROLINE MONNÉ, propriétaire de | 499 parts |
| - EURL FONCIERE SOPHIE MONNÉ, propriétaire de | 499 parts |
| - CASO PATRIMOINE, propriétaire de | 2 parts |

Total des parts	1 000 parts
-----------------------	-------------

Gérants présents à l'Assemblée :

- Mademoiselle Caroline MONNÉ, préside la séance en qualité de co-gérante,
- Mademoiselle Sophie MONNÉ, assiste à la séance en qualité de co-gérante.

La Présidente constate que les associés présents ou représentés possèdent la totalité des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- une copie des statuts de la société ;
- la copie des lettres de convocation adressées à chaque associé ;
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée ;
- le rapport de gestion établi par la gérance ;
- le rapport spécial du gérant sur les conventions visées par l'article L. 223-19 du code de commerce
- l'inventaire, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 et la liasse fiscale correspondante.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées par l'article L. 223-19 du code de commerce ;
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs à conférer ;
- Questions diverses.

La Présidente donne ensuite lecture du rapport de la gérance, puis ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 approuve le rapport de gestion, l'inventaire et les comptes de l'exercice tels qu'ils lui ont été présentés par la gérance ainsi que le rapport spécial du gérant et donne à celle-ci quitus de sa gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 850 910,46 euros en totalité au compte « Report à nouveau ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

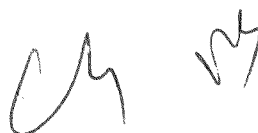
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

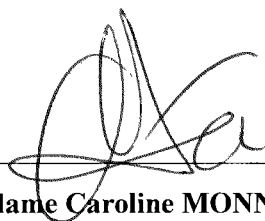
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

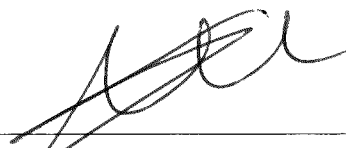
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés présents.





**Madame Caroline MONNÉ – co-gérante
Et Présidente**



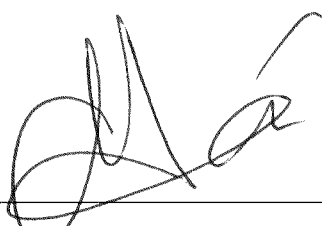
Madame Sophie MONNÉ– co-gérante



**SARL FONCIERE SOPHIE MONNÉ
Madame Sophie MONNÉ**



**SARL FONCIERE CAROLINE MONNE
Madame Caroline MONNÉ**



**CASO PATRIMOINE
Madame Caroline MONNÉ**

45 RUE DE LIEGE
(Anciennement 19 RUE GREGOIRE DE TOURS)
Société en nom collectif au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 Rue Mirepoix
31000 TOULOUSE
840 791 198 RCS TOULOUSE

ASSEMBLEE GENERALE DU 7 JUIN 2023
RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Comme vous le savez, notre société exerce depuis le 2 juillet 2018 ses activités notamment dans le domaine de la gestion de biens immobiliers et l'acquisition/construction de biens immobiliers.

SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

Par assemblée générale extraordinaire du 9 mars 2023, les associés ont décidé de la modification de la dénomination sociale de la société en « 45 RUE DE LIEGE » et ce, en lieu et place de « 19 RUE GREGOIRE DE TOURS ».

Nous portons ci-après à votre connaissance les conventions intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice écoulé entre la Société et les personnes suivantes :

- CASO PATRIMOINE est titulaire au 31 décembre 2022 d'un compte courant d'associé créditeur d'un montant de 2 955 134,65 € ;

Aucun autre évènement important, n'est survenu entre la date de la clôture du dernier exercice 2021 et la date d'établissement du présent rapport

CM NS

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

La société a réalisé un chiffre d'affaires net de 143 547,08 € au titre de ce dernier exercice comptable.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 2 405 994,53 €.

Le résultat d'exploitation s'élève à la somme de – 2 259 340,12 €. Par conséquent, le résultat courant avant impôt s'élève à la somme de – 2 327 595,74 €.

Le résultat exceptionnel de la société s'élève à la somme de 1 476 685,28 €, le résultat de l'exercice se solde par une perte de 850 910,46 €.

Le montant de l'actif immobilisé net s'élève à 12 800 685,80 €.

Le montant de l'actif circulant net s'élève à 247 149,56 € réparti de la manière suivante :

- Clients et comptes rattachés : 12 758,22 €
- Fournisseurs, débiteurs : 1 050,24 €
- Etat, taxes sur le chiffre d'affaires : 131 586,60 €
- Autres : 1 706,34 €
- Disponibilités : 100 048,16 €

Le montant des emprunts et dettes s'élève à 14 198 696,91 € soit :

- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : 11 100 000 €
- Emprunts et dettes financières diverses
 - o Divers : 85 961,49 €
 - o Associés : 2 955 134,65 €
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés : 11 363,04 €
- Etat, taxes sur le chiffre d'affaires : 4 856,11 €
- Autres impôts, taxes et assimilés : 813 €
- Dettes sur immobilisation et comptes rattachés : 3 728,78 €
- Autres dettes : 36 839,84 €

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Aucun élément n'est à mentionner.

UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

L'utilisation d'instruments financiers par la société au cours de l'exercice écoulé n'appelle aucune observation de la part de la gérance en raison de son manque de pertinence pour l'évaluation de l'actif, du passif, de la situation financière, des pertes et des profits de la société.

CH

RS

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

PERSPECTIVES D'AVENIR

La société souhaite améliorer ses résultats afin de poursuivre sa croissance.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 :

- le chiffre d'affaires s'élève à 143 547,08 € ;
- le total des produits d'exploitation ressort à 146 654,41 € ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 2 405 994,56 € ;
- le résultat d'exploitation ressort à - 2 259 340,12 € ;

La société ne compte pas de salariés.

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

Compte tenu d'un résultat financier négatif à 68 255,62 €, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à - 2 327 595,74 €.

Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice se solde par une perte de 850 910,46 €.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 13 047 835,36 €.

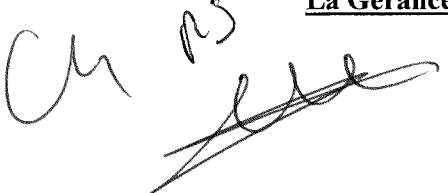
PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 font ressortir un déficit comptable de 850 910,46 € que nous vous proposons d'affecter en totalité au compte report à nouveau.

 **La Gérance**

45 RUE DE LIEGE
(Anciennement 19 RUE GREGOIRE DE TOURS)
Société en nom collectif au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 Rue Mirepoix
31000 TOULOUSE
840 791 198 RCS TOULOUSE

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS
WISEES PAR L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions des articles L 223-19 et suivants du Code de commerce, nous portons ci-après à votre connaissance les conventions visées auxdits articles, intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice écoulé entre la Société et les personnes suivantes :

- CASO PATRIMOINE est titulaire au 31 décembre 2022 d'un compte courant d'associé créditeur d'un montant de 2.955.134,65 €

Nous espérons que vous voudrez bien donner votre approbation aux conventions ci-dessus énoncées.

La Gérance

